

NOTES S	UR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE	9
Note 1.	Evénements marquants	9
	Stratégie de recentrage des activités	
	Autres événements marquants	
Note 2	Dringings at with adap comptables	10
Note 2.	Principes et méthodes comptables Entité présentant les états financiers	
	·	
	Base de préparation	
	Principes de consolidation	
	Monnaie étrangère Recours à des estimations et aux jugements	
	Immobilisations incorporelles.	
	Immobilisations corporelles	
	Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé	
	Créances clients	
2.10		
2.11		
2.12	F	
2.13	r	
2.14		
2.15		
2.16		
2.17		
2.18		
2.19	F	
2.20		
2.21	L. Résultat par action	20
Note 3.	Gestion des risques financiers	20
3.1.	Risque de crédit	21
3.2.	Risque de liquidité	21
3.3.	Risque de marché	22
3.4.	Catégorisation des instruments financiers	23
Note 4.	Périmètre de consolidation	24
4.1.	Liste des entités consolidées	
Note 5.	Activités cédées ou destinées à être cédées	25
	Compte de résultat des activités cédées ou destinées à être cédées pour les périodes du 31 décembre	_
	Tableau des flux de trésorerie des activités cédées ou destinées à être cédées pour les périodes du 31	
	7 et 2016	
Note 6.	Chiffre d'affaires	26
Note 7.	Charges de personnel	26
Note 8.	Autres produits et charges non courants	27
Note 9.	Résultat financier	27
Note 10.	Impôt sur le résultat	27
Note 11	Goodwill	28



11.	Valeur nette comptable des goodwill affectée à chaque UGT	28
11.	·	
Note 12.	Immobilisations incorporelles	29
Note 13.	Immobilisations corporelles	30
Note 14.	Impôts différés	31
14.	1. Impôts différés actifs et passifs reconnus	31
14.	2. Impôts différés actifs non reconnus	31
Note 15.	Autres actifs financiers	31
Note 16.	Clients et autres débiteurs	31
Note 17.	Autres actifs courants	32
Note 18.	Actifs financiers courants	33
Note 19.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	33
Note 20.	Capitaux propres	33
Note 21.	Emprunts et dettes financières	33
Note 22.	Provisions non courantes	33
22.	1. Détail des provisions non courantes	33
22.	2. Provisions pour risques et charges	34
22.	3. Avantages du personnel	32
Note 23.	Autres dettes et passifs courants	34
Note 24.	Détermination du besoin en fonds de roulement	35
Note 25.	Informations sectorielles	35
Note 26.	Plan d'options de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites	36
26.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
26.	2. Attributions d'actions gratuites	38
Note 27.	Engagements hors-bilan	
27.	0.0	
27.	0.0.	
27.	3. Litiges	39
Note 28.	Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2017	39
Note 29.	Transactions entre parties liées	
29.	S .	
29. 29.		
	·	
Note 30.	Honoraires des commissaires aux comptes	40



Comptes de résultat consolidés des exercices 2017 et 2016

en milliers d'euros	Notes	31 déc.2017	31 déc.2016 (retraité)	31 déc.2016 (publié)
Chiffre d'affaires	Note 6	34 247	39 323	59 151
Charges facturées par les supports		- 16 330	- 19 307	- 32 324
Marge brute		17 918	20 016	26 827
Achats		- 4 816	- 6 819	- 8 882
Charges de personnel	Note 7	- 11 412	- 11 820	- 16 829
EBITDA		1 691	1 377	1 116
Dotations et reprises aux amortissements et provisions		- 2 677	- 1 650	- 1 775
Résultat opérationnel courant (avant valorisation des stocks options et actions gratuites)		- 987	- 273	- 659
Valorisation des stock options et actions gratuites		- 258	- 37	- 37
Autres produits et charges non courants	Note 8	- 168	- 162	- 37
Résultat opérationnel		- 1 412	- 472	- 734
Coût de l'endettement	Note 9	- 30	86	- 58
Autres produits et charges financiers	Note 9	- 399	- 306	- 239
Résultat des sociétés intégrées		- 1 842	- 691	- 1 031
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		-	48	48
Résultat avant impôt des sociétés consolidées		- 1 842	- 643	- 983
Impôts	Note 10	- 120	- 97	- 333
Résultat net des activités poursuivies		- 1 962	- 740	- 1 316
Résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées	Note 5	- 2 778	- 576	-
Résultat net		- 4 740	- 1 316	- 1 316
Part des minoritaires des activités poursuivies		207	125	224
Part des minoritaires des activités cédées ou destinées à être cé	dées	245	98	-
Dont Part du Groupe		- 4 288	- 1 092	- 1 092

	31 déc.2017	31 déc.2016 (retraité)	31 déc.2016 (publié)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	2 886 088	2 886 088	2 886 088
Résultat de base par action (en euros)	-1,49	-0,38	-0,38
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	2 886 088	2 886 088	2 886 088
Résultat dilué par action (en euros)	-1,49	-0,38	-0,38
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	2 886 088	2 886 088	
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)	-0,68	-0,26	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	2 886 088	2 886 088	
Résultat dilué par action activités poursuivies (en euros)	-0,68	-0,26	

⁽¹⁾ Les états financiers au 31 décembre 2016 ont été établis sur la base des états financiers historiques du groupe AdUX diminués des activités cédées ou destinées à être cédées (Espagne, Italie, Latam) présentés en Note 5.



Etat du résultat global des exercices 2017 et 2016

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Résultat de la période	- 4 288	- 1 092
Autres éléments du résultat global		
<u>Eléments pouvant être recyclés ultérieurement en résultat net</u>		
- Application de la comptabilité de couverture aux instruments financiers	-	-
- Ecarts de conversion	116	137
- Autres	-	-
- Impôt sur les autres éléments du résultat global	-	-
<u>Eléments non recyclés ultérieurement en résultat net</u>		
- Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite	11	65
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	128	202
dont part du groupe	128	202
dont intérêts minoritaires	- 13	- 0
Résultat global	- 4 160	- 890

Bilans consolidés au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016

ACTIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc.2017	31 déc.2016
Goodwill nets	Note 11	14 523	20 860
Immobilisations incorporelles nettes	Note 12	968	1 413
Immobilisations corporelles nettes	Note 13	371	1 319
Impôts différés actifs	Note 14	14	54
Autres actifs financiers	Note 15	1 104	1 484
Actifs non courants		16 980	25 131
Clients et autres débiteurs	Note 16	15 859	26 101
Autres actifs courants	Note 17	13 856	13 988
Actifs financiers courants	Note 18	371	3 259
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	Note 19	4 551	5 690
Actifs courants		34 637	49 037
TOTAL DE L'ACTIF		51 617	74 168

PASSIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc.2017	31 déc.2016
Capital social		4 329	4 329
Primes d'émission et d'apport		83 870	83 870
Réserves et report à nouveau		-68 961	-64 485
Actions propres		-4 241	-5 722
Résultat consolidé (part du Groupe)		-4 288	-1 092
Capitaux propres (part du Groupe)		10 709	16 900
Intérêts minoritaires		-383	375
Capitaux propres	Note 20	10 326	17 274
Emprunts et dettes financières à long terme	Note 21	1 687	3 416
Provisions non courantes	Note 22	791	696
Dettes non courantes		-	-
Passifs d'impôt différés	Note 14	349	264
Passifs non courants		2 827	4 376
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	Note 21	1 631	480
Provisions courantes		-	-
Fournisseurs et autres créditeurs		26 077	40 612
Autres dettes et passifs courants	Note 23	10 756	11 425
Passifs courants		38 464	52 517
TOTAL DU PASSIF		51 617	74 168

Tableau des flux de trésorerie consolidés des exercices 2017 et 2016

en milliers d'euros Notes	31 déc.2017	31 déc.2016
Résultat net	-4 740	-1 316
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 861	1 642
Pertes de valeur Note 1:	-	-
Autres éléments non courants sans incidence sur la trésorerie Note 8	109	-146
Coût de l'endettement	48	-86
Quote-part dans les entreprises associées	-	-48
Résultat de cession d'immobilisations	-2 711	-1 568
Flux de trésorerie des activités cédées ou destinées à être cédées	2 916	115
Flux de trésorerie des activités à céder Note 5	-	-
Coûts des paiements fondés sur des actions	258	37
Charges d'impôts Note 10	120	97
Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement	-1 139	-1 273
Variation du besoin en fonds de roulement Note 24	-1 722	-4 482
Trésorerie provenant des activités opérationnelles	-2 861	-5 755
Intérêts payés	-48	86
Impôt sur le résultat payé	-506	-275
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-3 414	-5 944
Produits de cession d'immobilisations corporelles	-	-
Evaluation à la juste valeur des équivalents de trésorerie	-	-
Produits de cession d'actifs financiers	-	-
Cession de filiale, sous déduction de la trésorerie cédée	5 635	6 303
Acquisition de filiale, sous déduction de la trésorerie acquise	-606	-1 767
Acquisition d'immobilisations	-1 457	-1 279
Variation des actifs financiers	103	80
Variation des fournisseurs d'immobilisations	-134	-398
Incidence des variations de périmètre	-2	-
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	3 538	2 940
Produits de l'émission d'actions	-95	3
Rachat d'actions propres	36	97
Nouveaux emprunts Note 2:	-	1 576
Remboursements d'emprunts	-607	-
Variation des autres dettes financières	-676	-406
Dividendes payés aux minoritaires	-13	-19
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-1 355	1 251
Incidence des variations de taux de change	91	9
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-1 139	-1 743
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 1 ^{er} janvier	5 690	7 434
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE FIN DE PÉRIODE	4 551	5 690



Tableau de variation des capitaux propres consolidés des exercices 2017 et 2016

en milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Actions propres	Réserve options et actions gratuites	Pdts et charges en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres Part du groupe	Capit prop Intéi minori	res rêts	Capitaux propres
Au 1er Janvier 2016	2 959 558	4 439	127 881	- 6 731	816	- 49 728	- 54 630	22 045	-	70	21 975
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	- 0731	-	- 43 720	- 34 030	-	-	19	- 19
Levée d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
Rachat d'actions ⁽¹⁾	- 73 470	- 110	-	- 1812	-	-	-	- 1923		-	- 1923
Traitement des options et actions gratuites (2)	-	-	-	-	37	-	-	37		-	37
Variation périmètre	-	-	-	-	-	- 2370	-	- 2370		719	- 1651
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	202	-	202	-	31	171
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	- 1092	- 1092	-	224	- 1316
Résultat global	-	-	-	-	-	202	- 1092	- 890	-	255	- 1145
Au 31 décembre 2016	2 886 088	4 329	127 881	- 8 544	854	- 51 896	- 55 722	16 900		375	17 274
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	441	- 441
Levée d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
Rachat d'actions ⁽¹⁾	-	-	-	1 482	-	-	-	1 482		-	1 482
Traitement des options et actions gratuites ⁽²⁾	-	-	-	-	258	-	-	258		-	258
Variation périmètre	_	_	_	-	_	-	- 3 769	- 3 769		150	- 3 620
Produits et charges											
comptabilisés directement en	-	-	-	-	-	128	-	128	-	13	114
capitaux propres Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	- 4 288	- 4288	-	452	- 4740
Résultat global	-	_	-	-	-	128	- 4 288	- 4160	-	466	- 4626
Au 31 Décembre 2017	2 886 088	4 329	127 881	- 7 062	1 111	- 51 769	- 63 779	10 709	-	383	10 326

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2017, AdUX SA détient 63 354 actions propres auxquelles s'ajoutent 42 155 actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité. ⁽²⁾ Cf. note 26 sur les plans d'options de souscriptions d'actions et d'attributions d'actions gratuites.





Notes sur les comptes consolidés du Groupe

Les comptes consolidés de l'exercice 2017, ainsi que les notes afférentes, ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de AdUX SA, arrêtés lors de sa réunion du 13 mars 2017 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2017.

Note 1. Evénements marquants

1.1. Stratégie de recentrage des activités

Le Groupe a poursuivi la réorganisation de son périmètre en 2017 et opté pour une stratégie de recentrage autour des activités de Native Advertising (Quantum) de Drive to Store (AdMoove) et du Social Marketing (AdPulse). A travers ses offres, AdUX s'est positionné sur les dernières tendances de la publicité sur internet : la publicité discrète et intégrée au contenu éditorial, la publicité sur mobile géociblée et la publicité sur réseaux sociaux.

Pour asseoir ce positionnement autour de la publicité non intrusive pour les internautes, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société en date du 4 mai 2017 a décidé de modifier la dénomination sociale d'HiMedia et d'adopter comme nouvelle dénomination sociale "AdUX".

Le repositionnement et recentrage du groupe s'est achevé fin 2017, avec la cession de ses activités de régie traditionnelle en Espagne et en Italie, après la vente de ses activités en Amérique hispanophone pendant l'été:

- Dans le cadre d'un accord conclu avec le groupe Prisa le 3 août 2017, AdUX S.A. a vendu la participation qu'elle détenait dans la société latino-américaine Latam Digital Ventures (60%), pour un prix de 2,7 millions euros cash-free.
- AdUX a réalisé le 28 décembre 2017, la cession à son management local de 51% de sa filiale espagnole (HiMedia Espana Publicidad Online) pour 1 € symbolique, conduisant à la perte de contrôle de celle-ci, opération qui a été réalisée postèrieurement à la fusion des trois structures espagnoles existantes.
- Enfin AdUX S.A. a accepté le 26 décembre 2017 une offre engageante concernant l'acquisition de son activité historique de régie publicitaire en Italie. Suite à l'acceptation de cette offre engageante, le contrat de transfert d'activité a été conclu entre Hi-Media Italia SRL et Italiaonline SPA le 14 février 2018 (cf. Note « Evénement intervenus depuis le 31 décembre 2017). Compte tenu des modalités, le prix de vente définitif sera déterminé au plus tard fin juin 2018.

Conformément à la norme IFRS 5, les résultats de l'exercice 2017 de ces activités ainsi que le résultat de cession de celles-ci ont été présentés en « résultat des activités cédées ou destinées à être cédées » au sein du compte de résultat (cf Note 5).

Le périmètre cible est désormais détouré, le groupe est concentré sur des activités saines, technologiques et en croissance. Le chiffre d'affaires de ces activités, sur la base desquelles le groupe va concentrer son développement durant les prochaines années s'élève à 34,2 millions d'euros en 2017. Les pays concernés sont la Suède, la Belgique, la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal avec des projets de croissance organique en Allemagne et au Royaume Uni.

1.2. Autres événements marquants

AdUX SA a résilié par anticipation le bail de ses locaux situés 6, place du Colonel Bourgoin à Paris en date du 10 juillet 2017, avec effet au 17 juillet 2017. AdUX S.A. demeure cependant occupant des locaux, en qualité de sous-locataire du locataire principal, pour une durée de 12 mois à compter de la date de résiliation du bail.

La franchise de loyers dont bénéficiait la société, précédemment étalée sur la durée du bail, a été reprise, représentant un produit de 0,9 M€ constaté en diminution des loyers de l'exercice ; dans le même temps, les mises en rebut et amortissements complémentaires constatés au regard de la nouvelle échéance du bail ont représenté un montant de 0,8 M€ sur l'exercice.

AdUX a poursuivi son désengagement de HiPay Group au cours de l'exercice 2017. Au 31 décembre 2017, AdUX détient 25 460 actions HiPay Group représentant autant de droits de vote, soit environ 0,51% du capital et des droits de vote de cette société.



Note 2. Principes et méthodes comptables

2.1. Entité présentant les états financiers

AdUX (« La Société») est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé 6, Place colonel Bourgoin, 75012 Paris. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

2.2. Base de préparation

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2017 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2017 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur,
- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, évalués à la juste valeur,
- les actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur,
- les passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en trésorerie, évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

Les principes et méthodes comptables exposés ci-dessous ont été appliqués d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, à l'exception des changements de méthodes comptables relatifs à l'application des nouvelles normes et amendements entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2017 et listés ci-après.

Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Le Groupe AdUX a appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016, à l'exception des éléments ci-après :

Application des nouvelles normes et interprétations

- L'application par le Groupe des normes et interprétations suivantes, adoptées par l'Union européenne et obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, est sans impact majeur sur les états financiers du Groupe :
 - o Amendements à IAS 16 et IAS 38 pour clarifier les modes d'amortissement acceptables
 - Amendements à IAS 19 concernant la cotisation des membres du personnel
 - o Amendements à IFRS 11 comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes
 - o Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2010 2012
 - Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2012 2014
 - o Amendements à IAS 27 Méthode de la mise en équivalence dans les comptes individuels
 - o Amendements à IAS 1 « Disclosure initiative » Présentation des états financiers
 - o Amendements à IAS 12 Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre des pertes non-réalisées

Ces normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2017 n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés au 31 décembre 2017.

Normes publiées par l'IASB dont l'application n'est pas obligatoire

- Les principes appliqués par le Groupe ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations suivantes n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017 :



- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »
 Cette nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu est appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 29 octobre 2016, est applicable au 1er janvier 2018.
- Une analyse a été menée aux bornes du Groupe afin d'évaluer les impacts de l'application de cette norme. Les principales problématiques analysées concernent la distinction agent / principal et la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement. En l'état actuel de ses analyses, le groupe n'attend pas d'impact significatif sur la comptabilisation de son chiffre d'affaires. Le Groupe ne prévoit pas d'appliquer IFRS 15 par anticipation.
 - o IFRS 9 et compléments à IFRS 9 « Instruments financiers :

IFRS 9 modifie les conditions de comptabilisation des opérations de couverture et les grandes catégories comptables d'actifs et passifs financiers : compte tenu de la nature des transactions du Groupe, il n'est pas attendu de modification sensible à ce titre. IFRS 9 modifie également la reconnaissance du risque de crédit relatif aux actifs financiers en se fondant sur l'approche des pertes attendues versus les pertes encourues.

IFRS 16 « Contrats de locations » :

Cette norme introduit des dispositions affectant significativement la représentation comptable des locations ainsi que des agrégats financiers chez les locataires. Les locataires comptabiliseront l'ensemble de leurs contrats de location, à la livraison par le bailleur du droit d'usage, comme un actif en contrepartie d'un passif financier de façon similaire à une location-financement sous IAS 17. Outre le bilan, seront modifiés le compte de résultat (amortissements et intérêts au lieu de charges opérationnelles, accélération de la charge résultant de la composante intérêts) et le tableau des flux de trésorerie (seuls les intérêts continueront à affecter les flux d'exploitation, les flux d'investissement ne seront pas modifiés tandis que le remboursement de la dette affectera les flux de financement).

- Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels de l'application de cette nouvelle norme sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

2.3. Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées si nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

2.3.1. Entreprises sous contrôle exclusif

Les entreprises sous contrôle exclusif direct ou indirect de AdUX SA sont intégrées globalement.

2.3.2. Entreprises associées (entreprises mises en équivalence)

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (« entreprises mises en équivalence ») et sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition. La participation du Groupe comprend le goodwill identifié lors de l'acquisition, net des pertes de valeur accumulées. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin. Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.



2.3.3. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.4. Monnaie étrangère

2.4.1. Transactions en monnaie étrangère

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères d'une entité donnée sont comptabilisés en résultat opérationnel ou en résultat financier de l'entité selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion pour leur montant net d'impôt.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l'exercice, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les comptes de résultat et flux de trésorerie exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux de change moyen mensuel, en l'absence de fluctuation importante du cours de change. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion dans les comptes consolidés.

2.4.2. Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en dehors des activités à l'étranger dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion au sein des capitaux propres.

2.5. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels, notamment :

- Les goodwill et les tests de dépréciation afférents,
- Les titres mis en équivalence,
- Les actifs incorporels acquis,
- Les impôts différés actifs,
- Les dépréciations de créances clients,
- Les provisions pour risque,
- La charge de stock-options et actions gratuites,
- Les instruments financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Compte-tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est directement comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.



2.6. Immobilisations incorporelles

2.6.1. Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, soit la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Le contrôle sur une entité existe lorsque le Groupe détient le pouvoir sur celle-ci, est exposé ou a droit à des rendements variables du fait de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influer sur le montant de ces rendements. Pour apprécier le contrôle, le Groupe tient compte, s'ils sont substantiels de ses droits de vote potentiels et de ceux détenus par d'autres parties, afin de déterminer s'il a le pouvoir. Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer, telles que des clauses d'ajustement de prix activées en fonction de l'atteinte de certains critères de performance, est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la note 2.8 ci-dessous. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les goodwill se rapportant à l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

2.6.2. Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les frais de développement y compris ceux relatifs aux logiciels et aux nouveaux sites ou nouvelles versions de sites sont immobilisés en tant qu'actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser ou de vendre l'actif incorporel une fois achevé ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise;
- et que le coût de cet actif peut-être évalué de façon fiable.

Les autres frais de recherche et développement sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ces actifs incorporels sont amortis sur la durée d'utilisation estimée en fonction de la consommation des avantages économiques qui leur sont liés. Ils sont éventuellement dépréciés si leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

Autres immobilisations incorporelles acquises

Pour remplir la définition d'une immobilisation incorporelle, un élément doit être identifiable (séparable ou issu de droits contractuels ou légaux), contrôlé par la société et il doit être probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet élément iront à l'entreprise.

Une immobilisation incorporelle acquise est reconnue au bilan dès lors que son coût peut être mesuré de façon fiable sachant qu'il est présumé dans ce cas que des avantages économiques futurs attribuables à cette immobilisation iront à l'entreprise.



Ces immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de marques, de licences et logiciels et de relations clients. Les licences, logiciels et relations clients, qui ont une durée d'utilité finie, sont amortis sur une durée comprise entre 3 et 8 ans.

2.7. Immobilisations corporelles

La valeur d'origine des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, pour lesquelles les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Agencements et aménagements 5 à 10 ans Matériels de bureau et informatiques 3 à 5 ans Mobilier 4 à 8 ans

2.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

2.8.1. Actifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

2.8.2. Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit Groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie (d'un Groupe d'unités) est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du Groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du Groupe d'unités).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures aient diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne



doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.9. Créances clients

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti et font l'objet d'un examen individuel.

Les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque de taux et de délai de recouvrement.

Le risque de crédit correspond au risque de non recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

Le risque de taux et de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférents. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fond de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs...) de dilution technique.

2.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments immédiatement liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives telles les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie ainsi que le compte de trésorerie disponible chez le factor.

Les actifs financiers courants ne répondant pas à la définition d'équivalents de trésorerie et détenus dans la perspective de transactions futures sont valorisés à la juste valeur et les variations sont enregistrées dans le compte de résultat.

2.11. Actifs non courants et groupe d'actifs destinés à la vente

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et en passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des coûts de sortie et leur valeur nette comptable, soit leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ne sont plus amortis.

2.12. Capital

2.12.1. Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

2.12.2. Rachat d'instruments de capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats non distribués.



2.13. Emprunts

Tous les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue qui correspond au coût, net des frais directement attribuables à ces emprunts. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux correspond au taux de rendement interne qui permet d'actualiser la série de flux de trésorerie attendus sur la durée de l'emprunt. En outre, si l'emprunt comprend un instrument dérivé incorporé (dans le cas, par exemple, d'une obligation échangeable) ou s'il comprend une composante de capitaux propres (dans le cas, par exemple, d'une obligation convertible), alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette, donc une fois que l'instrument dérivé incorporé ou la composante de capitaux propres ont été séparés. En cas de changement des flux de trésorerie futurs attendus (par exemple, remboursement anticipé non prévu initialement), alors le coût amorti est ajusté par contrepartie du résultat pour refléter la valeur des nouveaux flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

2.14. Instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés dans le but de gérer les expositions aux risques financiers. Tous les dérivés sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur : initialement à la date de souscription du contrat et ultérieurement lors de chaque clôture. Le traitement des gains ou pertes de réévaluation dépend de la désignation ou non du dérivé comme instrument de couverture, et, si c'est le cas, de la nature de l'élément couvert.

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisées en résultat financier durant la période à laquelle elles se rapportent. Les justes valeurs sont basées sur les valeurs de marché pour les instruments cotés ou sur des modèles mathématiques, tels que les modèles de valorisation d'options ou des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et présentées en réserves au sein des capitaux propres pour la partie efficace des variations de juste valeur des instruments ; et en résultat pour les gains et pertes qui se rapportent à la partie inefficace. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont ensuite recyclés au compte de résultat en fonction de l'impact au compte de résultat des éléments couverts.

2.15. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actuelle du plus faible coût attendu de la résiliation ou de l'exécution du contrat.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, une provision est également comptabilisée pour les contrats d'achats existant dans la société acquise présentant des conditions défavorables par rapport à celles du marché à la date d'acquisition.

2.16. Avantages du personnel

2.16.1. Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique où implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont dues.



2.16.2. Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. La juste valeur des actifs du régime est, le cas échéant déduite. Les calculs sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le Groupe comptabilise immédiatement en autres éléments du résultat global la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies.

2.16.3. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque le Groupe est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan formalisé et détaillé soit de licenciements avant la date normale de départ à la retraite, soit d'offres encourageant les départs volontaires en vue de réduire les effectifs ; et que les personnes concernées ont été informées avant la date de clôture. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées en charges si le Groupe a effectué une offre encourageant les départs volontaires, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de façon fiable.

2.16.4. Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

2.16.5. Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat et de souscription d'actions ainsi que des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options et actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

La charge afférente est recalculée à chaque clôture en fonction des niveaux d'atteinte des critères de performance et du taux de turnover. Pour déterminer la charge future attendue sur ces plans, les paramètres sont réactualisés à chaque clôture en fonction des réalisations passées et de la meilleure estimation du management à cette date. Les paramètres définitifs pourront donc s'avérer différents de ceux initialement estimés.

i. Instruments dénoués par émission d'actions AdUX

Pour valoriser ces instruments, le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes. Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale. En particulier, les plans d'attribution d'actions gratuites sont évalués sur la base du cours de l'action AdUX au jour du Conseil d'Administration qui a décidé de l'attribution de ces actions gratuites en tenant compte de la période d'incessibilité de l'action après l'acquisition des droits et du dividende attendu.

La juste valeur de ces instruments, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charge, en contrepartie des capitaux propres, et répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.

La charge cumulée relative à ces instruments est ajustée à chaque arrêté en fonction de la réactualisation des taux d'atteinte de performance et de présence. Cette différence est constatée en compte de résultat.

ii. Instruments dénoués par remise de numéraire

La charge, évaluée à la date d'attribution, est répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. La contrepartie de cette charge est une dette. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.



Lorsque ces plans sont issus d'acquisitions de filiales, la durée de vie estimée de l'instrument est calculée sur la base des plans initialement attribués aux salariés.

La charge cumulée relative à ces instruments est réévaluée à chaque arrêté. Le cas échéant, la différence de valorisation est constatée en compte de résultat.

2.17. Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, le Groupe présente une information sectorielle, basée sur le reporting interne, telle qu'elle est régulièrement examinée par la Direction du Groupe pour évaluer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources.

Un secteur opérationnel est une composante de l'entreprise :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité);
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances; et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Compte tenu de cette définition, les secteurs opérationnels chez AdUX correspondent aux secteurs d'activité suivants :

- Native Advertising (Quantum), Drive to Store (Admoove) et Social Marketing (Adpulse)
- Autres activités comprenant les activités historiques résiduelles notamment

Cette identification est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

En conséquence, le Groupe fournit en Note 25 les informations suivantes :

- le chiffre d'affaires sectoriel et la marge sectorielle
- des rapprochements des totaux des informations sectorielles avec les montants correspondants du Groupe.

Aucun actif ni passif n'est affecté aux secteurs dans le système interne de suivi des résultats.

2.18. Chiffre d'affaires

Reconnaissance du chiffre d'affaires brut ou net

Selon IAS 18-7 / 18-8, l'entreprise qui agit en tant que principal dans la transaction reconnaît en chiffre d'affaires les montants facturés aux clients finaux. Afin de déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou au contraire en tant qu'agent, il convient d'évaluer les risques et responsabilités pris par l'entreprise pour livrer les biens ou rendre les services. Dans cette optique, AdUX s'est référé à la norme EITF 99-19, dans le cadre de l'application des IFRS, qui donne une liste d'indicateurs pour déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou agent. Pour la reconnaissance du chiffre d'affaires brut, AdUX s'est assuré que les indicateurs démontrant que la Société agit en tant que principal étaient bien présents dans les transactions effectuées avec ses clients, annonceurs ou internautes.

L'activité de régie publicitaire consiste à proposer aux annonceurs une prestation globale relative à leurs campagnes publicitaires sur les sites Internet avec lesquels AdUX a signé un contrat de régie. A ce titre, AdUX intervient généralement comme prestataire unique de l'annonceur et non comme commissionnaire. L'annonceur n'a donc, dans ce cas, aucune relation contractuelle avec le site support. Le prix de la prestation facturée à l'annonceur comprend de façon indissociable le prix de l'espace publicitaire, le conseil quant aux choix des supports ainsi que le coût des prestations techniques de mise en ligne, de diffusion ainsi que de suivi de la campagne (tant en termes quantitatif que qualitatif) et le recouvrement des factures émises. Le chiffre d'affaires correspond donc aux montants facturés aux annonceurs.

Au titre de certains contrats, AdUX intervient en tant que simple apporteur d'affaires et diffuseur de la campagne. Le site internet ainsi représenté assure alors lui-même la facturation à l'annonceur, ainsi que le recouvrement des campagnes. AdUX n'intervenant qu'en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond dans ce cas à la commission facturée par AdUX au site internet.

Activités



Comme indiqué dans la Note 1. Evénements marquants, le Groupe a poursuivi la réorganisation de son périmètre en 2017 et opté pour une stratégie de recentrage autour des activités de Native Advertising (Quantum) de Drive to Store (Admoove) et du Social Marketing (AdPulse). A travers ses offres, AdUX s'est positionné sur les dernières tendances de la publicité sur internet : la publicité discrète et intégrée au contenu éditorial, la publicité sur mobile géociblée et la publicité sur réseaux sociaux.

✓ Quantum (native advertising) en en France, en Belgique, en Espagne et en Italie

Le native advertising est un format de publicité non-intrusif qui s'intègre parfaitement au média sur lequel elle est affichée. Une publicité native sur page web cherchera à imiter sa charte graphique, sa police, sa taille, etc.

La plateforme Quantum permet de gérer ces formats et cette approche sur mesure à l'échelle de milliers de différents sites internet qui en assurent la diffusion, et de milliards d'objets publicitaires achetés et vendus chaque mois en mode programmatique (bourse électronique d'échange). Quantum permet de gérer de façon automatisée et standardisée la conception (CMS), la vente et la diffusion (SSP) des objets publicitaires qui vont ensuite s'afficher de façon particularisée sur chaque media online.

Le chiffre d'affaires de cette activité correspond aux montants facturés aux agences, aux annonceurs ou aux plateformes automatisées.

✓ Admoove (geo marketing, drive to store) en France, en Belgique et en Suède

AdMoove est un spécialiste du géo marketing digital.

AdMoove utilise des données collectées à grande échelles afin de diffuser des publicités adaptées et géociblées auprès des mobinautes, et ainsi générer du trafic dans des lieux de ventes physiques : grande distribution, enseignes d'habillement, restauration rapide, concessions automobiles, agences bancaires etc....

Après les campagnes de ciblage et reciblage, l'interprétation des données de géolocalisation des internautes en mode « opt in » et conforme au RGPD permet de mesurer le trafic additionnel généré sur les points de vente. En effet dans sa quête de réduction de l'intrusion publicitaire, le groupe AdUX a décidé de mettre fin à la collecte en continu des données de géolocalisation pour s'appuyer uniquement sur des données « opt in » issues des serveurs de publicité.

Anticipant une exigence et un rejet plus important des consommateurs vis-à-vis du tracking publicitaire, AdUX a souhaité accompagner les principes du Règlement Général de Protection des Données (RGPD) pour réconcilier l'utilisateur avec la publicité digitale.

Le chiffre d'affaires de cette activité correspond aux montants facturés aux agences, aux annonceurs ou aux plateformes automatisées soit au titre de certains contrats à la commission facturée par AdUX au site internet.

✓ Adpulse (social marketing) en France

AdPulse est un spécialiste du contenu de marque ("brand content"), contenu sponsorisé original, non promotionnel et engageant, permettant une diffusion virale sur Facebook et Instagram. Une publicité virale est une publicité dont l'audience est obtenue à travers le partage et la recommandation d'internautes. L'intérêt d'une publicité virale pour un annonceur est double : premièrement elle génère un fort taux de réponse et d'engagement des utilisateurs et deuxièmement elle ne génère aucun coût d'achats d'espace média.

En diffusant ces contenus sur les réseaux sociaux, les annonceurs accèdent au segment le plus dynamique des usages digitaux. AdPulse propose des services d'écoute des tendances sociales, de création et de diffusion de contenus de marque (brand content).

Le chiffre d'affaires de cette activité correspond aux montants facturés aux agences, aux annonceurs ou aux plateformes automatisées.

✓ Autres activités publicitaires

Les activités publicitaires diverses sont principalement constatées dans les pays suivants : Belgique, France et Portugal. Elles sont principalement basées sur une activité de régie publicitaire qui consiste à proposer aux annonceurs une prestation globale relative à leurs campagnes publicitaires sur les sites Internet avec lesquels AdUX a signé un contrat de régie.

Le chiffre d'affaires de ces activités correspond soit aux montants facturés aux agences, aux annonceurs ou aux plateformes automatisées soit au titre de certains contrats à la commission facturée par AdUX au site internet.

2.19. Impôt sur le résultat



L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, additionné à tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différence temporelle imposable générée par la comptabilisation initiale d'un goodwill. Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits (ou augmentés) dans la proportion où il n'est plus désormais probable (où il redevient probable) qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

2.20. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant du résultat opérationnel courant les charges de stocks options et actions gratuites et les autres produits et charges non courants. Les autres produits et charges non courants comprennent le cas échéant les dépréciations des goodwills et autres immobilisations acquises, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration, les charges liées à des litiges commerciaux, des ruptures exceptionnelles de contrats ou défaillances de partenaires.

2.21. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté du nombre d'actions propres détenues. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté du nombre d'actions propres détenues en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions gratuites attribuées aux membres du management et du personnel.

Note 3. Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil d'Administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.



3.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. Il n'y a pas de concentration du risque de crédit, tant au niveau des clients, qu'au niveau géographique.

Le Groupe a défini une politique de crédit au terme de laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions de paiement et de livraison pratiquées par le Groupe. Pour ce faire, le Groupe a recours à des notations externes, lorsqu'elles sont disponibles. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences du Groupe en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le Groupe que dans le cas où ils règlent d'avance leurs commandes.

A chaque clôture, le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. Cette dépréciation est déterminée par une analyse des risques significatifs individualisés.

Afin de limiter le risque de crédit, la société AdUX a souscrit un contrat d'assurance-crédit pour ses filiales françaises. Ce contrat d'assurance-crédit souscrit repose sur trois services : la prévention, le recouvrement, l'indemnisation.

- La prévention : l'assureur-crédit exerce une surveillance permanente et informe la société en cas de dégradation de la solvabilité de ses clients,
- Le recouvrement : en cas d'impayé, la société transmet le dossier contentieux constitué de l'ensemble des pièces justifiant la créance à la compagnie d'assurance qui intervient auprès du débiteur défaillant et se charge du recouvrement par voie amiable et judiciaire,
- L'indemnisation: la société sera indemnisée en cas d'insolvabilité de droit (procédure collective) ou insolvabilité de fait (non paiement non litigieux). La compagnie d'assurance supporte 95 % du montant hors taxe pour les principaux encours et 70% du montant hors taxe pour les clients en « non dénommé ». Le délai d'indemnisation est de 1 mois pour une insolvabilité constatée et de 6 mois maximum pour une insolvabilité de fait. Pour bénéficier de cette couverture, les filiales doivent obtenir au préalable auprès de l'assureur son accord de couverture client par client, et effectuer la déclaration d'impayé dans les 150 jours après échéance ou 30 jours en cas de procédure collective.

Par ailleurs, les sociétés AdUX, Admoove, Quantum, et Adysseum ont souscrit des contrats d'affacturage pour lesquels les principaux risques et avantages ont été transférés aux sociétés d'affacturage (cf. Note 2.9).

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est indiquée au sein des notes suivantes :

- Note 15 Autres actifs financiers
- Note 16 Clients et autres débiteurs
- Note 17 Autres actifs courants

3.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe a mis en place une gestion des besoins en flux de trésorerie visant à optimiser son retour de trésorerie sur investissements. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.



De plus, certaines filiales du Groupe ont souscrit des contrats d'affacturage qui leur permettent d'obtenir un financement à court terme et d'être plus flexibles dans la gestion quotidienne de leurs liquidités.

Le Groupe réalise des prévisions de trésorerie sur un an glissant et étant donné la position de trésorerie à la clôture, le Groupe considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Au 31 décembre 2017, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

en milliers d'euros	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	moins de 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans
Prêt à taux zéro pour l'innovation	1 868	1 868	480	1 388	-
Financement CIR / CICE	1 449	1 449	1 151	298	-
Intérêts courus sur emprunts	0	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et dettes sur immos	26 144	26 144	26 144	-	-
Dettes fiscales et sociales	9 507	9 507	9 507	-	-
Autres dettes	1 182	1 182	1 182	-	-
Découverts bancaires	0	-	-	-	
Total	40 150	40 150	38 464	1 687	-

Les emprunts et dettes financières sont détaillés Note 21.

3.3. Risque de marché

3.3.1. Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des variations du cours de change affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de change a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe est exposé à un risque de change sur l'activité de ses filiales basées aux Etats-Unis (Himedia US LLC, Groupe HiMedia USA Inc.) et en Suède (HiMedia Sales) consolidées par intégration globale

100% des achats et des ventes, les dépenses d'investissements, les actifs et passifs de ces filiales ainsi que les goodwill afférents sont libellés respectivement en dollars et couronnes suédoises.

Les investissements du Groupe dans ses filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro ne sont pas couverts dans la mesure où le Groupe considère que ces positions de change sont à long terme par nature.

Sensibilité au taux de change	USD	SEK
Total actif	2 305	11 717
Total passif	-9 911	-1 080
Position nette	-7 605	10 636
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	1%	1%
Impact sur le résultat avant impôt	-0,4	0,0
Impact sur les capitaux propres	0,0	0,0

3.3.2. Risque de taux d'intérêt

La société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt.



3.4. Catégorisation des instruments financiers

		CATEGORIES					31 déc.2017		
en milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur		
Autres actifs financiers	-	896	98	-	-	993	993		
Créances clients	-	-	15 859	-	-	15 859	15 859		
Autres actifs courants	-	-	13 602	-	-	13 602	13 602		
Actifs financiers courants	371	-	-			371	371		
Trésorerie et équivalents	4 551	-	-			4 551	4 551		
ACTIFS FINANCIERS	4 922	896	29 559	-	-	35 377	35 377		
Emprunts et dettes financières	-	-	-	3 317	-	3 317	3 317		
Dettes non courantes	-	-	-	-	-	-	-		
Dettes fournisseurs	-	-	-	26 077	-	26 077	26 077		
Autres dettes et passifs courants	-	-	-	10 671	-	10 671	10 671		
PASSIFS FINANCIERS	-	-	-	40 065	-	40 065	40 065		

Hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers valorisés à la juste valeur après leur première comptabilisation se hiérarchisent de la manière suivante :

- Niveau 1 : Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur par compte de résultat en référence à des prix cotés sur des marchés actifs,
- Niveau 2 : Les instruments dérivés sont évalués en référence à des paramètres observables sur des marchés actifs.
- Niveau 3 : les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif et au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.



Note 4. Périmètre de consolidation

4.1. Liste des entités consolidées

Dénomination sociale	Pays	% de détention directe et indirecte au 31/12/2017	% de contrôle au 31/12/2017	Méthode de consolidation	Date de création ou d'acquisition	Date de clôture
Sociétés créées						
AdUX Belgium SPRL (Hi-media Belgium SPRL)	Belgique	100%	100%	IG	09.03.00	31.12
AdUX Portugal (Hi-media Portugal LTDA)	Portugal	53,9%	53,9%	IG	31.10.00	31.12
Adysseum SARL	France	100%	100%	IG	13.05.02	31.12
HPMP SPRL	Belgique	100%	100%	IG	17.09.07	31.12
Allopass Scandinavia AB	Suède	100%	100%	IG	30.09.09	31.12
'				_		_
Hi-media Regions SAS	France	49%	49%	ME	06.12.12	31.12
Mobvious Italia SRL	Italie	100%	100%	IG	17.05.13	31.12
Quantum SAS	France	81%	81%	IG	23.04.14	31.12
Fotolog SAS	France	49%	49%	ME	15.05.14	31.12
HiMedia Advertising SAS	France	100%	100%	IG	02.12.14	31.12
Adexpert SPRL	Belgique	50,1%	50,1%	IG	06.06.14	31.12
Admoove SAS	France	100%	100%	IG	02.12.11	31.12
Hi-Media LLC	USA	100%	100%	IG	27.11.07	31.12
Quantum Native Solutions Italia SRL	Italie	81%	100%	IG	22.12.15	31.12
Quantum Advertising España SL	Espagne	81%	100%	IG	14.07.16	31.12
Quantum Belgium	Belgique	100%	100%	IG	2017.12.27	31.12
Hi Media España Publicidad	Espagne	49%	49%	ME	2016.09.22	31.12
Sociétés acquises						
Hi-media Deutschland AG	Allemagne	45%	45%	ME	30.04.01	31.12
Hi-media Sales AB	Suède	100%	100%	IG	04.09.06	31.12
Groupe Hi-media USA Inc	USA	100%	100%	IG	27.11.07	31.12
Vivat SPRL	Belgique	100%	100%	IG	14.03.08	31.12
Hi-media Nederland BV	Pays-Bas	100%	100%	IG	31.08.09	31.12
Hi-media Italia SRL	Italie	100%	100%	IG	31.08.09	31.12
Pragma Consult SPRL	Belgique	45%	45%	ME	30.01.12	31.12



Note 5. Activités cédées ou destinées à être cédées

La norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités abandonnées. En particulier, la norme impose que les résultats des activités abandonnées soient présentés séparément dans le compte de résultat.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- ✓ qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte,
- √ fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte, ou
- ✓ est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

Les entités latino-américaine (Latam Digital Ventures), espagnoles et l'activité historique de régie publicitaire en Italie représentent des lignes d'activités majeures du Groupe et, par conséquent, remplissent la définition d'activités abandonnées. Ainsi, conformément à la norme IFRS 5, les résultats de l'exercice 2017 de ces activités ainsi que le résultat de cession de cellesci ont été présentés en « résultat des activités cédées ou destinées à être cédées » au sein du compte de résultat.

Par conséquent, les actifs et passifs des entités cédées au 31 décembre2017, composées des entités latino-américaine (Latam Digital Ventures) et Espagnoles (HiMedia España Publicidad Online) ont été décomptabilisés du bilan. Concernant les entités destinées à être cédées (exclusivement composées des activités historiques de régie publicitaire en Italie), les actifs et les passifs n'ont quant à eux pas été décomptabilisés du bilan au 31 décembre 2017 car le contrat conclu entre Hi-Media Italia SRL et Italiaonline SPA le 14 février 2018 concerne uniquement un transfert d'activité et pas une cession de l'entité juridique Hi-Media Italia SRL (cf. Note 1 – Evenements Marquants).

La norme impose que les résultats de ces activités soient présentés séparément dans le compte de résultat pour toutes les périodes comparatives. Ainsi, les données comparatives au 31 décembre 2016 ont été retraités afin de présenter les résultats de ces activités cédées en « résultat des activités cédées ou destinées à être cédées » au sein du compte de résultat. De ce fait, le compte de résultat comparatif 2016 diverge de celui publié précédemment.

5.1. Compte de résultat des activités cédées ou destinées à être cédées pour les périodes du 31 décembre 2017 et 2016

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Chiffre d'affaires	15 191	19 827
Charges facturées par les supports	- 9 865	- 13 017
Marge brute	5 326	6 811
Achats	- 1 264	- 2 063
Charges de personnel	- 4 023	- 5 010
EBITDA	39	- 262
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	- 76	- 125
Résultat opérationnel courant (avant valorisation des stocks options et actions gratuites)	- 37	- 387
Valorisation des stock options et actions gratuites	-	-
Autres produits et charges non courants	- 2 778	124
Résultat opérationnel	- 2 816	- 262
Coût de l'endettement	- 14	- 145
Autres produits et charges financiers	66	67
Résultat des sociétés intégrées	- 2 764	- 340
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	-
Résultat avant impôt des activités cédées ou destinées à être cédées	- 2 764	- 340
Impôts	- 15	- 236
Résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées	- 2 778	- 576
Part des minoritaires des activités cédées ou destinées à être cédées	245	98
Dont Part du Groupe	- 2 533	- 478



Le compte de résultat des activités cédées ou destinées à être cédées pour les périodes du 31 décembre 2017 et 2016 correspond :

- aux gains et pertes des activités cédées ou destinées à être cédées 0,7m€,
- à la sortie des goodwill affectés à l'Espagne pour -6,3m€,
- au plus ou moins value liées aux cessions de ces activités pour 2,9m€,
- aux frais de cession des activités abandonnées ou destinées à être cédées -0,1m€.

Les montants liés aux services rendus par la Holding (Management fees) et aux licences de marques (Brand fees) relatifs aux activités cédées ou destinées à être cédés ont été éliminés.

5.2. Tableau des flux de trésorerie des activités cédées ou destinées à être cédées pour les périodes du 31 décembre 2017 et 2016

En conformité avec les dispositions de la norme IFRS5, les «Flux de trésorerie des activités cédées ou destinées à être cédées» présentés au tableau des flux de trésorerie consolidé intègrent les actifs cédées ou destinées à être cédées, ainsi que les coûts directement liés aux opérations de cession de ces activités.

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Flux opérationnels liés aux activités non poursuivies	3 162	227
Flux d'investissements liés aux activités non poursuivies	-6	-18
Flux de financement liés aux activités non poursuivies	-240	-94

Note 6. Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité se présente comme suit :

en milliers d'euros	Native / Drive to store / Social Marketing		Autres activités ⁽¹⁾		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Chiffre d'affaires	24 246	23 783	10 001	15 540	34 247	39 323

^{(1) «} Autres activités » est composé notamment des activites traditionnelles de régie et de trading desk présentes en Belgique, au Portugal et de façon residuelle en France

en milliers d'euros	France		Reste du	Monde	Total	
	2017 2016		2017 2016		2017	2016
Chiffre d'affaires	21 094	25 125	13 154	14 198	34 247	39 323

Note 7. Charges de personnel

La ventilation des charges de personnel entre salaires, charges sociales et indemnités de fin de carrière se présente comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Salaires	8 216	8 275
Charges sociales	3 150	3 504
Provision pour indemnités de fin de carrières	45	41
Charges de personnel	11 412	11 820

Les effectifs moyens varient comme suit :

	2017	2016
Effectif Moyen	199	193



Note 8. Autres produits et charges non courants

Les autres produits et charges non courants s'élèvent à -0,2 million d'euros et correspondent essentiellement:

- A la plus-value de cession des titres HiPay et la revalorisation de la participation restante pour +0,8 million d'euros,
- Aux charges de restructuration pour -0,5 million d'euros et aux autres charges liées à des litiges et honoraires non courants pour -0,5 million d'euros.

Note 9. Résultat financier

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Produits de placement	47	8
Intérêts sur emprunt	-30	86
Autres éléments du résultat financier	-446	-314
Résultat financier	-430	-219

Note 10. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Impôts courants	- 10	- 450
Impôts différés	- 110	354
Impôts différés sur éléments non courants	-	-
(Charge)/Produit d'impôts	- 120	- 97
Taux effectif d'impôt (%)	-7%	-15%

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique s'analyse comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016		
Taux d'imposition en France	33,33%		33,33%	
(Charge)/Produit d'impôts théorique	- 15	-	35	
Eléments de rapprochement avec le taux effectif :				
Effet changement de taux	-		-	
Résultats imputés sur déficits reportables antérieurs				
préalablement non constatés	3		93	
Reconnaissance / (dépréciation) d'impôts différés actifs sur				
déficits reportables antérieurs	-		-	
Différence de taux d'imposition entre les pays	81		69	
Effet des reports déficitaires de l'exercice non activés	- 268	-	379	
Différences permanentes et autres éléments	- 224		253	
Impôts sans base	303	-	97	
(Charge)/Produit d'impôts réel	- 120	-	97	
Taux effectif d'impôt	-7%		-15%	

Les sociétés AdUX SA, HiMedia Advertising SAS et Adysseum SARL sont intégrées fiscalement.



Note 11. Goodwill

AdUX a réalisé le 28 décembre 2017, la cession à son management local de 51% de sa filiale espagnole (HiMedia Espana Publicidad Online) pour 1 € symbolique, opération qui comprend notamment la fusion des 3 structures espagnoles existantes. Le goodwill affectés affecté à l'UGT espagnole a par conséquent été sorti en totalité pour un montant de 6,3 millions d'euros.

en milliers d'euros	31 déc.2016	Var. change	Var. périmètre	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2017
Goodwill	103 635	-	-6 337	-	-	-	97 298
Impairments	-82 776	-	-	-	-		-82 776
Goodwill net	20 860	-	-6 337	-	-	0	14 522

11.1. Valeur nette comptable des goodwill affectée à chaque UGT

La valeur nette comptable des goodwill affectés à chaque UGT se présente comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2016	Réallocation	Var. change	Var. périmètre	Aug.	Dim.	31 déc.2017
en miliers a earos	31 uec.2010	Realiocation	var. change	vai. perimetre	Aug.	Dilli.	31 uec.2017
Hi-media Belgique	4 065		-	-		-	4 065
Hi-media Espagne	6 337		-	-6 337		0	-
Admoove	1 891		-	-		-	1 891
Quantum	83		-	-		-	83
Hi-media Local (Suède)	8 483		-	-		-	8 483
Goodwill	20 860	-	-	-6 337	-	-	14 523

11.2. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017, un test de dépréciation sur l'ensemble de ces UGT a été effectué selon les mêmes modalités que les exercices précédents. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité,
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés et projetés à l'infini : 4 ans (2018-2021 normative),
- taux de croissance à long terme : 1% à 2,5% (1% à 2,5 % en 2016),
- taux d'actualisation Europe : 8,6% à 11,2% (8,9 % à 11,1 % en 2016), en fonction des pays
- taux de croissance du chiffre d'affaires : compris entre -6.2% et +52 % par an sur la période 2018-2021, en fonction des pays, des activités et des lancements de nouveaux produits.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Il a été calculé par la société selon les normes sur la base de données sectorielles et de données de source de marché pour le beta, le taux sans risque et la prime de risque et la dette. Le taux de croissance à long terme résulte d'une moyenne des estimations d'un échantillon représentatif des sources de marché.

Une analyse de sensibilité du calcul à la variation des paramètres-clés n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à sa valeur comptable. Les variations des paramètres-clés utilisées dans cette analyse de sensibilité sont présentées ci-après :

	Taux d'actualisatio	n	Taux de croissance	à l'infini	Taux EBITDA	Taux de croissance CA*
	Taux utilisé	Var	Taux utilisé	Var		
AdUX Belgique	8,6%	+100 pts	1,0%	-100 pts	-50 pts	-10 %
Hi-media Local (Suède)	8,7%	+50 pts	1,0%	-50 pts	-50 pts	-5 %
Native et Drive to Store	11,2%	+200 pts	2,5%	-150 pts	-50 pts	-10 %

Les tests de sensibilité ont été réalisés en faisant varier les hypothèses ci-dessus à la fois séparément et deux par deux et les résultats n'ont pas amené de scénario probable où la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable.

Note 12. Immobilisations incorporelles

Les frais de développement activés durant la période sont inscrits dans la ligne « Logiciels et licences » et correspondent principalement :

- à la poursuite des développements de la plateforme Quantum,
- à la poursuite des développements de la plateforme MapubFacile,
- aux développements des nouveaux format out-stream et rich media.

La valeur brute des immobilisations incorporelles évolue comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2016	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2017
Logiciels et licences	7 239	-120	986	326	-278	8 153
Marques	4 351	-517	-8	-	-	3 826
Relation client	657	-	-	-	-	657
Immobilisations en cours	245	-	-1 002	1 012	-	255
Autres	1 317	-0	-0	-0	-877	439
Total	13 809	-637	-24	1 338	-1 155	13 331

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2016	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2017
Logiciels et licences	6 286	-120	-	1 611	-134	7 643
Marques	4 277	-517	-	-	-	3 760
Relation client	520	-	-	-	-	520
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Autres	1 312	-0	-	1	-874	439
Total	12 396	-637	-	1 612	-1 009	12 363

^{*}Correspond aux taux de croissance du chiffre d'affaires par année sur la durée du plan

Les valeurs nettes des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

en millers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Logiciels et licences	503	953
Marques	74	74
Relation client	137	137
Immobilisations en cours	255	245
Autres	0	4
Total	968	1 413

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie affectée à chaque UGT se présente comme suit :

En milliers d'euros

UGT	Actif	31 déc.2017	31 déc.2016
Hi Media	Marque Hi Media	74	74
	Autres	-	-
Total		74	74

Note 13. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles évolue comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2016	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2017
Agencements et installations Matériel de bureau et	1 587	-1	24	20	-1 083	547
informatique	2 106	-9	-	88	-128	2 056
Mobilier	625	-6	-0	17	-55	582
Total	4 318	-16	24	125	-1 266	3 185

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2016	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2017
Agencements et installations Matériel de bureau et	455	-0	-	951	-1 085	321
informatique	1 998	-8	-	80	-103	1 967
Mobilier	547	-5	-	25	-41	526
Total	2 999	-14	-	1 056	-1 228	2 814

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

en millers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Agencements et installations	226	1 133
Matériel de bureau et informatique	90	108
Mobilier	55	78
Total	371	1 319



Note 14. Impôts différés

14.1. Impôts différés actifs et passifs reconnus

Le détail des impôts différés constatés en résultat est présenté en Note 10 ci-dessus.

Les sources d'impôts différés actifs et passifs nets reconnus au 31 décembre 2017 sont les suivantes, présentées nettes par entité fiscale :

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Déficits fiscaux reportables	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0
Autres différences temporelles	14	54
Impôts différés actifs	14	54

IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS NETS

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Immobilisations incorporelles	-	-
Autres différences temporelles	349	264
Impôts différés passifs	349	264

14.2. Impôts différés actifs non reconnus

Au 31 décembre 2017, les impôts différés actifs non reconnus sont principalement constitués de déficits fiscaux sur Groupe HiMedia USA pour 18,6 millions d'euros en base qui sont utilisables pendant 20 ans à compter de leur constitution, et du groupe d'intégration fiscal dont la tête est AdUX pour 51,2 millions d'euros en base, utilisables sans limitation de durée.

Note 15. Autres actifs financiers

Au 31 décembre 2017, les autres actifs financiers se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Titres mis en équivalence	111	111
Autres titres	861	1 080
Dépôts et cautionnements	133	293
Total	1 104	1 484

Note 16. Clients et autres débiteurs

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Clients et factures à établir	17 776	27 902
Dépréciation	-1 916	-1 801
Clients et comptes rattachés	15 859	26 101

La valeur nette comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition estimée maximale au risque de crédit sur ce poste. Au 31 décembre 2017, les contrats d'affacturages impliquent un transfert du risque de crédit : toutes les créances cédées ont été décomptabilisées (voir ci-après).

Le montant des créances cédées avec transfert de risque de crédit ainsi décomptabilisées au sens d'IAS 39 dans le cadre de contrats d'affacturage au 31 décembre 2017 s'élève à 4,8m€ contre 5,9m€ au 31 décembre 2016.



L'antériorité des créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Non échues ^(*)	7 991	12 498
0-30 jours	1 585	2 582
31-120 jours	3 365	6 388
120-360 jours	1 788	2 515
+ d'un an	1 130	2 118
Clients et comptes rattachés	15 859	26 101

^(*) Toutes les créances non échues sont d'échéance inférieure à un an.

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Dépréciations : Solde au 1er janvier	1 801	1 910
Dotation de la période	756	212
Perte de valeur comptabilisée	-427	-321
Variation de périmètre	-213	0
Dépréciations : Solde au 31/12	1 916	1 801

La dépréciation correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 31 décembre 2017.

i. Créances cédées sans transfert de risque de crédit

Au 31 décembre 2017 il n'existe pas de contrat d'affacturage sans transfert de risques.

ii. Créances cédées avec transfert de risque de crédit

Les conditions contractuelles des contrats d'affacturage des sociétés AdUX SA, Adysseum SARL, Quantum SAS et Admoove SAS permettent le transfert des principaux risques et avantages liés aux créances cédées, et donc leur décomptabilisation du bilan. En effet, selon IAS 39, les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque d'intérêt et de délai de recouvrement (Note 2.9).

Note 17. Autres actifs courants

Tous les autres actifs courants sont d'échéance inférieure à un an.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part de frais généraux relative à la période postérieure au 31 décembre 2017.

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Actifs fiscaux et sociaux	10 131	9 496
Créances vis-à-vis des parties liées	316	439
Charges constatées d'avance	253	706
Fonds de garantie Factor	262	608
Autres	2 893	2 740
Autres actifs courants	13 856	13 988



Le poste Actifs fiscaux et sociaux est principalement constitué des créances de TVA et des créances de CIRE et CICE.

Note 18. Actifs financiers courants

Ce poste est principalement composé des titres HiPay. Ces titres ont été désignés par le Groupe comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat dans la mesure où leur performance est suivie sur la base de leur juste valeur, conformément à la stratégie du Groupe.

Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Parts d'OPCVM	-	-
Trésorerie disponible chez le factor	-	-
Disponibilités	4 551	5 690
Trésorerie et équiv. de trésorerie	4 551	5 690

Note 20. Capitaux propres

Pour la variation des capitaux propres consolidés du Groupe, se reporter en page 8 ci-dessus.

La valeur nominale de l'action AdUX s'élève à 1,50 €.

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du Groupe. La part des minoritaires est constituée de la part des actionnaires hors-groupe de AdUX Portugal, Adexpert et Quantum. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves et résultats de ces filiales.

Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de AdUX SA, diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par le Groupe.

Le Groupe a la volonté de faire participer les salariés au capital via l'attribution de stock-options et d'actions gratuites.

Note 21. Emprunts et dettes financières

	solde au bilan au 31 déc.2017				
en milliers d'euros	Non courants	Courants	Monnaie d'émission	Échéance	Taux effectif
Prêt à taux zéro pour					_
l'innovation	1 388	480	EUR	2021	0
Financement CIR / CICE	298	1 151	EUR	2019	Variable
Total	1 687	1 631			

Note 22. Provisions non courantes

22.1. Détail des provisions non courantes

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Provisions pour risques et charges	139	125
Indemnités de fin de carrière	652	571
Provisions non courantes	791	696



22.2. Provisions pour risques et charges

en milliers d'euros	31 déc.2016	Dot. Période	Reprise non utilisée	Reprise Utilisée	31 Déc.2017
Provisions pour risques et charges	125	104	-7	-83	139

Les provisions pour risques et charges sont essentiellement liées à des litiges commerciaux et prud'homaux.

22.3. Avantages du personnel

Les engagements du groupe concernent principalement les entités françaises. L'évaluation de ces derniers est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les engagements ont été calculés conformément aux dispositions de la convention collective de la Publicité pour AdUX et ses filiales

La provision relative aux engagements de retraite du Groupe évolue comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Valeur actualisée des obligations au 1 ^{er} janvier	571	569
Coût des services rendus et coût financier	92	67
Pertes/(gains) actuariels comptabilisés en capitaux propres	- 11	- 64
Variation de périmètre		
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	652	571

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite pour les entités françaises à la clôture sont les suivants :

	2017	2016	2015
Taux d'actualisation	1,30%	1,40%	2,00%
Taux d'augmentation future des salaires	2,50%	2,50%	2,50%
Age de départ à la retraite (Cadres)	67 ans	67 ans	67 ans
Age de départ à la retraite (Non Cadres)	62 ans	62 ans	62 ans
Table de survie	INSEE F 2010	INSEE F 2010	INSEE F 2010

L'évaluation des engagements est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Note 23. Autres dettes et passifs courants

Les autres dettes sont principalement d'échéance inférieure à un an.

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Dettes fiscales et sociales	9 507	9 704
Dettes sur immobilisations	68	202
Produits constatés d'avance	85	131
Autres dettes	1 097	1 388
Autres dettes courantes	10 756	11 425

Le poste Dettes fiscales et sociales est principalement constitué des dettes de TVA et de dettes envers des organismes sociaux.



Note 24. Détermination du besoin en fonds de roulement

Les autres mouvements sur les clients et autres débiteurs sont principalement liés au contrat d'affacturage déconsolidant chez AdUX SA au cours de l'exercice. Ce flux est présenté en flux de financement dans le tableau de flux de trésorerie.

en milliers d'euros	Notes	31 déc.2016	Eléments impactant la trésorerie	Autres mouvements	Mouvement de périmètre	Ecart de conversion	31 déc.2017
Clients et autres débiteurs	Note 16	26 101	- 3 979	310	- 6 318	- 254	15 859
Actifs fiscaux et sociaux	Note 17	9 496	816	- 171	- 10	-	10 131
Créances vis-à-vis des parties liées	Note 17	439	140	- 242	0	- 20	316
Charges constatées d'avance	Note 17	706	- 136	-	- 310	- 6	253
Autres créances	Note 17	3 348	440	- 640	- 8	14	3 155
Sous-totaux actifs (1)		40 088	- 2 719	- 743	- 6 646	- 265	29 715
Fournisseurs et autres créditeurs Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations Produits constatés d'avance	Note 23 Note 23 Note 23	40 612 9 704 202 131	- 7 766 206 - - 25	- 111 - 196 - 134	- 6 496 - 197 - - 21	- 162 - 10 - - 1	26 077 9 507 68 85
Autres dettes	Note 23	1 388	605	-	- 54	- 842	1 097
Sous-totaux passif (2)		52 037	- 6 980	- 441	- 6 767	- 1 015	36 833
Besoin en fonds de roulement des activités cédées (3)			2 540				2 540
Besoin en fonds de roulement	: (1) - (2) - (3)	- 11 949	1 722	- 302	122	750	- 9 658

Note 25. Informations sectorielles

en milliers d'euros	Native / Drive to stor Marketing	e / Social Autres activités			Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Chiffre d'affaires	24 246	23 783	10 001	15 540	34 247	39 323
Marge brute	12 460	12 164	5 458	7 852	17 918	20 016



Note 26. Plan d'options de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites

26.1. Options de souscriptions d'actions

	Plan n°11	Plan n°12	Total
Date d'assemblée	03-mai-11	03-mai-11	
Date du Conseil d'Administration	31-janv-12	27-août-12	
Nombre total d'actions attribuées (avant regroupement)	385 000	105 000	490 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites (avant regroupement)	159 620	64 600	224 220
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux exécutifs (avant regroupement)	0	49 600	49 600
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés (avant regroupement)	159 620	0	159 620
Point de départ d'exercice des options	31-janv-14	27-août-14	
Date d'expiration	31-janv-22	27-août-22	
Prix de souscription (en euros) ⁽¹⁾	2,13	1,93	
Nombre d'options souscrites au 31/12/17	-	-	-

Données après regroupement d'actions et après ajustement consécutif à la distribution en nature des titres HiPay (2):	Plan n°11	Plan n°12	Total
Options annulées durant la période	855	0	855
Nombre d'actions pouvant être souscrites après la clôture	25 092	10 155	35 247
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux exécutifs	0	7 797	7 797
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires	25 092	0	25 092
Prix de souscription en €	13,55	12,28	

- Prix de souscription des options calculé au jour de l'attribution des options et correspondant à la moyenne pondérée des cours de bourse des 20 dernières séances (pour certains plans, un abattement de 5% a été effectué)
- Dans le cadre de la distribution en nature de 80% des titres de HiPay Group en juin 2015, la société a ajusté le prix de souscription des options pour tenir compte de l'effet de cette distribution sur le cours de l'action AdUX.

 La société a également ajusté le nombre d'options attribués afin de préserver les droits des attributaires Enfin, le nombre d'options prend en compte le regroupement d'actions effectué en juillet 2015 avec une parité de 1 action nouvelle pour 15 actions anciennes

Le nombre d'options et moyenne pondérée des prix d'exercice sont les suivants :

	20	17	2016		
Information après regroupement d'actions	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	
Options en circulation à l'ouverture	36 102 13		37 470	13,21	
Options attribuées durant la période	-	-	-	-	
Options exercées durant la période	-	-	-	-	
Options annulées durant la période	855	13,55	1 367	13,55	
Options en circulation à la clôture	35 247	13,18	36 102	13,19	
Options pouvant être exercées à la clôture	35 247	13,18	36 102	13,19	



Les paramètres retenus pour la valorisation des plans d'options de souscription d'actions accordés après le 7 novembre 2002 sont les suivants :

Date du Conseil d'Administration	31 Janv 2012	27 Août 2012
Prix d'exercice de l'option (avant distribution des titres HiPay et regroupement)	2,13	1,93
Prix d'exercice de l'option (après distribution des titres HiPay et regroupement)	13,55	12,28
Juste valeur calculée du plan à la date d'attribution	228 611	47 250
Paramêtres utilisés pour calculer la juste valeur :		
Volatilité attendue du prix de l'option	55%	51%
Durée de vie attendue	2 ans	2 ans
Dividende attendu sur les options	-	-
Taux d'option caduque retenu	-	-
Taux d'intérêt sans risque retenu	0.96%	0.10%

26.2. Attributions d'actions gratuites

	Plan n°28	Plan n°29 a	Plan n°29 b	Plan n°30 b	Total
Date d'assemblée	06-mai-14	04-mai-17	04-mai-17	04-mai-17	
Date du Conseil d'Administration	07-sept-15	04-mai-17	04-mai-17	12-déc-17	
Nombre total d'actions attribuées	66 000	29 300	17 500	39 000	151 800
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées à des mandataires sociaux exécutifs	-	-	-		-
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés	48 500	29 300	17 500	39 000	134 300
Nombre d'actions annulées	16 500	-	-	-	16 500
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 décembre 2017	-	-	-	-	-
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	49 500	29 300	17 500	39 000	135 300
Fin de la période d'acquisition	07-sept-18	04-mai-18	04-févr-19	12-déc-18	
Fin de la période de conservation	07-sept-19	04-mai-19	04-mai-19	12-déc-19	
Cours de l'action à la date du Conseil d'Administration	7,65	9,77	9,77	4,53	
Décôte d'incessibilité	oui	oui	oui	oui	
Juste valeur de l'action gratuite	6,51	9,02	8,49	4,18	



Note 27. Engagements hors-bilan

27.1. Engagements reçus

AdUX ne bénéficie d'aucun engagement applicable au 31 décembre 2017.

27.2. Engagements donnés

AdUX S.A. a résilié par anticipation le bail de ses locaux situés 6, place du Colonel Bourgoin à Paris en date du 10 juillet 2017, avec effet au 17 juillet 2017. AdUX S.A. demeure cependant occupant des locaux, en qualité de sous-locataire du locataire principal, pour une durée de 12 mois à compter de la date de résiliation du bail.

Par ailleurs, AdUX S.A. dispose d'un contrat de location longue durée pour une partie de son parc informatique. Ce contrat représente un loyer annuel de 204k€.

27.3. Litiges

- Des litiges prud'homaux sont nés avec des ex-salariés contestant la légitimité de leurs licenciements. La société a enregistré les provisions qu'elle a jugées nécessaires en fonction de son appréciation du juste fondement des actions des demandeurs.
- ✓ De la même manière, concernant les litiges commerciaux, la société a enregistré les provisions qu'elle a jugées nécessaires en fonction de son appréciation du risque associé à chacun de ces litiges.
- ✓ Par acte en date du 02 mai 2017, une société du secteur d'activité du Groupe a assigné la filiale Quantum SAS en référé pour obtenir la communication de documents en lien avec de prétendus actes de dénigrement commis à son encontre et une demande d'indemnité.
 - La demande d'indemnisation de 115k€ formulée par cette société en référé a d'ores et déjà été rejetée par le juge des référés par ordonnance du 08 décembre 2017.
 - Par acte en date du 18 mai 2017, cette même société a assigné Quantum SAS au fond pour obtenir sa condamnation à lui payer la somme de 1.7 millions d'euros au titre de dommages et intérêts pour de prétendus actes de concurrence déloyale et parasitaire.

Ces deux procédures sont en cours, Quantum SAS contestant leur bien-fondé et se réservant la possibilité de formuler toute demande reconventionnelle dans ce cadre, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2017.

Note 28. Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2017

Suite à l'offre acceptée par AdUX SA le 26 décembre 2017, un contrat de transfert d'activité a été conclu entre Hi-Media Italia SRL et Italiaonline SPA le 14 février 2018 pour la cession de l'activité historique de régie publicitaire en Italie. Compte tenu des modalités, le prix de vente définitif sera déterminé au plus tard fin juin 2018.

Note 29. Transactions entre parties liées

29.1. Rémunérations versées aux membres des organes de direction au cours de l'exerice

29.1.1. Mandataires sociaux exécutifs

en milliers d'euros	31 déc.2017	31 déc.2016
Avantages du personnel à court terme (y compris avantages en nature)	234	308
Rémunération exceptionnelle		-
Avantages postérieurs à l'emploi		-
Autres avantages à long terme		-
Indémnités de fin de contrat de travail		-
Paiements fondés sur des actions		-
Total	234	308

29.1.2. Mandataires sociaux non-executifs

La rémunération des mandataires sociaux non exécutifs est uniquement composée des jetons de présence pour un montant de 44.956€.

29.2. Transactions avec les filiales

AdUX SA facture à ses filiales des frais d'adserving, des frais de holding (management fees) ainsi que des frais de marque et des refacturations de personnel qui sont éliminés dans les comptes consolidés.

29.3. Autres parties liées

Au cours de l'exercice 2017, aucune opération significative, autre que celles mentionnées au paragraphe « Evénements marquants sur la période » n'a été réalisée avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital d'AdUX SA,
- des membres des organes de direction, y compris les administrateurs,
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants ou actionnaires exercent le contrôle, une influence notable ou détiennent un droit de vote significatif.

Note 30. Honoraires des commissaires aux comptes

	KPMG Montant (HT)		Mazars Montant (HT)		Autres CAC Montant (HT)	
en milliers d'euros	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés						
- AdUX S.A.	107	85	123	105		
- Filiales intégrées globalement	34	37	35	44	17	30
Autres diligences et prestations liées à la mission de commissariat aux comptes						
- AdUX S.A.	-	-	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement		-		-	-	-
Total	141	122	158	149	17	30